



APPRENTI(E) CHARGÉ(E) DE MISSION ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ

Réf. : APPRENTI/DEDDA1

Direction : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AGRICULTURE (DEDDA)

Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Durée de contrat : 24 mois

Poste à encadrement : Non

Fin de publication : 21/06/2024

CONTEXTE

Le pôle Education à l'Environnement et au Développement durable de la DEDDA (Direction de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Agriculture) souhaite accueillir un(e) apprenti(e) en cursus de BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature).

Ce pôle propose une offre pédagogique aux acteurs du territoire souhaitant sensibiliser leurs publics aux sujets environnementaux : expositions, jeux, mallettes en prêt, animations gratuites. Dans ce cadre, il coordonne un dispositif sur l'éco-mobilité scolaire ainsi qu'un Appel à projets spécialement destiné aux collèges du territoire. Les établissements sont à ce titre soutenus financièrement et accompagnés sur 4 thématiques : biodiversité, alimentation, déchets, aménagement du territoire.

Dans ce cadre, le pôle EDD assure notamment les actions suivantes :

-
- Réceptionner et analyser les projets déposés ;
 - Cadrer les différentes phases du projet avec le référent par un ou des entretiens, sur les plans méthodologiques, pédagogiques, techniques ;
 - L'orienter vers des outils pédagogiques spécifiques, en particulier l'offre d'animations et parcours gratuits du Conseil départemental géré par le pôle, et vers des structures du territoire adaptées à son projet ;
 - Organiser une formation de rentrée début octobre, afin d'apporter aux porteurs de projets des éléments sur les thèmes traités ;
 - Soutenir le projet en commission vers l'attribution d'un soutien financier ;
 - Suivre le projet sur le plan technique, faire le lien avec les directions parties-prenantes, réceptionner les éléments de bilan qualitatif et financier ;
 - Travailler au fil de l'année au développement d'outils pédagogiques, méthodologiques ou de valorisation des projets afin d'équiper au mieux les porteurs de projets dans leur initiative.
-

Par conséquent, les missions du pôle résident principalement dans le cadrage des projets (conception d'ateliers de formation, entretien de définition du projet), la création d'outils pédagogiques (création d'un livret de visite de site naturel, d'un guide méthodologique sur les coins-nature, de déroulés de séances...) et la veille/ le relais de ressources existantes (guide des structures EDD sur le territoire, création de boîtes à outils...) tout au long de l'année, au service des projets entrepris dans les collèges du Val d'Oise.

Concernant le sujet spécifique de la biodiversité, une quinzaine de projets sont initiés chaque année scolaire par les collèges valdoisiers : création de refuges pour les animaux (hôtels à insectes, nichoirs), mise en place d'un jardin pédagogique et d'autres aménagements nature, découverte de la biodiversité du territoire, etc.

MISSIONS

L'apprenti(e) chargé(e) de mission éducation à la biodiversité viendra en appui de l'accompagnement des projets biodiversité dans les collèges, notamment sur la première phase de diagnostic et de cadrage technique.

Il/Elle participera à l'accompagnement des projets, à la création et à la diffusion de ressources pédagogiques en direction des collèges, et à la conduite d'animations auprès de publics de collégiens.

Il/Elle sera dans un premier temps amené(e) à travailler en binôme avec la conseillère éducation à l'environnement et au développement durable, puis sera amené(e) à prendre progressivement de l'autonomie sur certaines missions.

Dans ce contexte, les missions confiées seront les suivantes :

PARTICIPATION À L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS « BIODIVERSITE »

- Participer à l'analyse des candidatures à l'Appel à projets Environnement et Développement Durable déposées par les collèges valoisien sur la thématique de la biodiversité ;
- Participer à la formation de rentrée de l'Appel à projets au mois d'octobre, afin d'apporter aux porteurs de projets les connaissances et la méthodologie nécessaires à la réalisation de leur initiative, en lien avec un partenaire ;
- Participer au suivi de ces projets (à distance et via des visites dans les collèges) ;
- Aider à la décision concernant le choix d'aménagements favorables à la biodiversité ou la construction d'aménagements ;
- Contribuer à la réflexion sur les actions à mettre en place pour accompagner au mieux ces collèges, tant collectivement qu'individuellement (animations auprès des collégiens, formation des porteurs de projets, création de ressources pédagogiques, etc)

CRÉATION ET DIFFUSION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Création d'un ou plusieurs déroulés pédagogiques pour un public de collégiens proposant une séance d'observation et d'identification d'espèces végétales/animales via les sciences participatives, en vue de l'animation de ces séances ;
- En lien avec les gestionnaires des Espaces Naturels, identification des sites naturels propices à des visites avec des groupes classe (intérêt écologique, aménagement, accès) ;
- Création d'un ou plusieurs déroulés pédagogiques pour un public de collégiens proposant une séance sur l'Espace Naturel Sensible du Marais de Boissy-Montgeroult à l'appui du livret-élève du site, et sur 2 autres sites à déterminer en lien avec le service des espaces naturels du Département, etc) ;
- Veille sur les outils existants et création d'une boîte à outils numérique avec une sélection de ressources utilisées par les collèges dans leurs projets biodiversité.

ANIMATION

A l'appui des déroulés/outils existants ou créés précédemment, l'apprenti(e) sera d'abord amené(e) à co-animer puis à mener progressivement des animations en autonomie :

- dans les collèges : séance en appui à l'état des lieux de la biodiversité au collège via les sciences participatives,
- dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) : séance de découverte de la biodiversité présente dans un ENS, par exemple au Marais de Boissy-Montgeroult à l'appui du livret de découverte de la biodiversité du site.

En 2^{ème} année d'apprentissage, l'apprenti(e) pourrait assurer certaines séances ou l'accompagnement global d'un projet d'Aire Terrestre Éducative (animation des séances pédagogiques et suivi du projet).

PROFIL

- Etudiant(e) en BTS Gestion et Protection de la Nature
- Connaissance de la démarche de projet et expérience de projets menés
- Connaissances naturalistes et appétence pour les sujets d'aménagements nature (jardins, mares, ruches, refuges, etc)
- Expérience préalable en animation appréciée
- Aisance à la prise de parole, à l'encadrement de groupes
- Capacité à travailler en équipe, tout en étant autonome et organisé
- Sens du relationnel et de l'écoute (prise de contact avec les partenaires extérieurs et les collègues)
- Esprit de synthèse, capacité à vulgariser et à adapter son propos selon ses interlocuteurs (collégiens, enseignants...)
- Permis B indispensable (déplacements à prévoir dans les collèges et les Espaces Naturels Sensibles, véhicule de service mis à disposition)

Lieu de travail : Conseil départemental du Val d'Oise, 2 avenue du Parc, Cergy.

Début de contrat : Rentrée 2024- Septembre/octobre

Maitre d'apprentissage : Anne-Sophie Leibenguth, responsable du pôle Education à l'Environnement et au Développement durable.

Rémunération sur la base du SMIC horaire, pourcentage différent selon l'âge du jeune, le niveau du diplôme et l'année d'étude suivie.

Tous les postes du Conseil départemental du Val d'Oise sont handi-accessibles.